

<b>Numéro dans le SI local :</b>	PR0588
<b>Référence GESUP :</b>	0588
<b>Corps :</b>	Professeur des universités
<b>Article :</b>	46-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	25-Mathématiques
<b>Section 2 :</b>	26-Mathématiques appliquées et applications des mathématiques
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	ANALYSE ET GEOMETRIE
<b>Job profile :</b>	ANALYSIS AND GEOMETRY
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Mathematics Geometry
<b>Implantation du poste :</b>	0450855K - UNIVERSITE D'ORLEANS
<b>Localisation :</b>	UFR ST - ORLEANS
<b>Code postal de la localisation :</b>	
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	XX
	XX - XXX
<b>Contact administratif :</b>	ELISABETH BRAULT - VALERIE LEZE
<b>N° de téléphone :</b>	UNITE DE GESTION ENSEIGNANTS CHERCHEURS
<b>N° de Fax :</b>	02-38-41-73-81 02-38-49-43-19
<b>Email :</b>	02-38-49-46-80 recrutement.ec@univ-orleans.fr
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2021
<b>Mots-clés :</b>	algèbre ; systèmes dynamiques ; analyse mathématique (équations aux dérivées partielles) ; géométrie ; analyse ;
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	UFR SCIENCES ET TECHNOLOGIES
<b>Référence UFR :</b>	
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	UMR7013 (201822709K) - UMR 7013 Institut Denis Poisson
<b>Application Galaxie</b>	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

# Université d'Orléans

Nature du poste : **Professeur des universités**

N° section : **25-26**

Numéro du poste : **25-26PR0588**

Référence Galaxie : 4473

**Profil succinct** : Analyse et Géométrie

**Job profile (version anglaise)** : Analysis and Geometry

Date de recrutement : **01/09/2021**

## LIEUX D'EXERCICE :

- **Composante de rattachement** : UFR Sciences et Techniques
- **Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement** : Orléans
- **Autre(s) lieu(x) d'exercice possible** : Bourges, Châteauroux, Chartres
- **Laboratoire de rattachement** : Institut Denis Poisson
- **Pôle ou Département d'affectation** : Mathématiques

## PROFIL D'ENSEIGNEMENT / TEACHING PROFILE :

### - Filières de formation concernées :

Toutes filières de mathématiques à l'UFR Sciences et Techniques. Possibilité d'enseignements ponctuels dans les autres composantes de l'université et dans le master Mathématiques Orléans/Tours.

- Formation initiale : Licence-Master-Préparation aux concours d'enseignement.
- Formation continue : préparation à l'agrégation interne.

### - Objectifs pédagogiques et besoins d'encadrement :

Enseignements de mathématiques générales en Licence, Master et préparation aux concours d'enseignement (Capes, agrégation externe et interne).

### **(English version) :**

Teaching profile: teaching is expected in all mathematical curricula. Licence (bachelor degree), master, and preparation to national competitive teacher examinations.

Contact : [michele.grillot@univ-orleans.fr](mailto:michele.grillot@univ-orleans.fr)

## PROFIL RECHERCHE / RESEARCH PROFILE :

- **Descriptif succinct du laboratoire/équipe de recherche** : L'Institut Denis Poisson regroupe l'ensemble des chercheurs en mathématiques et physique théorique des universités d'Orléans et de Tours.

La/Le candidat·e recruté·e sera affecté·e sur le site d'Orléans et devra s'insérer dans l'équipe ANG : « Analyse et Géométrie » dont les thématiques sont, principalement, algèbres d'opérateurs, analyse des EDP, analyse harmonique, analyse complexe, théorie du potentiel, systèmes dynamiques, théorie spectrale et géométrie (<https://www.idpoisson.fr/>).

- **Compétences requises :**

La personne recrutée devra s'insérer dans l'équipe ANG (analyse et Géométrie). Une thématique de recherche connexe à celles des membres de l'équipe est souhaitée ; en priorité sur les deux axes algèbres d'opérateurs et systèmes dynamiques. Les interactions possibles avec les autres membres du laboratoire sur le périmètre Orléans-Tours seront favorablement appréciées.

**(English version) :**

The Institut Denis Poisson gathers all researchers in Maths and Theoretical Physics of Orléans and Tours. The applicant will be assigned to the Orléans site and will be a member of the « Analyse et Géométrie » team. The main fields of the team are currently operator algebras, analysis of PDEs, harmonic analysis, complex analysis, potential theory, dynamical systems spectral theory and geometry. Among these, the axes operator algebras and dynamical systems will have priority this year. Possible interactions with the other members of the Institute, in Orléans and Tours, will be encouraged.

Contact : [luc.hillairet@univ-orleans.fr](mailto:luc.hillairet@univ-orleans.fr)

**Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :**

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et de l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat·e·s avec les besoins en recherche, pédagogie et implication collective de l'établissement, tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués à partir du dossier de candidature, puis le cas échéant lors de l'audition.

**Contraintes liées au poste :**

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Par ailleurs, l'article 5 du décret n° 84-431 modifié, fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences dispose que les enseignants-chercheurs sont astreints à résider au lieu d'exercice de leurs fonctions.

**Modalités d'audition des candidat·e·s :**

Décret n°84-431 modifié, article 9-2 : « (...) L'audition des candidat·e·s par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique. »

**Mise en situation :**

Non

**Le cas échéant, sous forme de :**

Leçon

Présentation des travaux de recherche

Séminaire

**Audition publique :**

Oui

Non

